

## DON MENSUEL OU VIREMENT PONCTUEL

**Vous pouvez facilement mettre en place un virement mensuel à l'ADA auprès de votre banque, ou faire un virement ponctuel, pour cela, il suffit :**

- **d'envoyer un mail à [tresoriere@ada-grenoble.org](mailto:tresoriere@ada-grenoble.org) qui vous enverra par retour de mail le RIB de l'ADA.**

**Il est impératif d'envoyer vos coordonnées complètes** car elles ne sont pas fournies par votre banque afin de recevoir votre reçu fiscal et votre invitation à l'assemblée générale de l'ADA.

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TEL : .....

MAIL : .....@.....

- **de mettre en place le virement mensuel auprès de votre banque ou d'effectuer un virement ponctuel avec le RIB de l'ADA**